

BOIS ET FORETS

La forêt occupe en Queyras entre un quart et un tiers du territoire.

Plus de 85-% des forêts sont communales et 7-% d'Etat. Elles sont "soumises" au régime forestier, gérées par l'Office national des Forêts. Sur les 18-000 hectares, (Vars compris), il y a:

17000 ha. de forêts communales.

750 ha. de forêts domaniales (Etat).

250 ha. de forêts privées.

La forêt, écrin pour le paysage, joue un rôle actif pour le milieu écologique (faune et flore) et, indirectement, pour la vie pastorale. Elle est de plus en plus importante pour l'économie. Entre 1880 et 1980, sa production a triplé et on pense qu'elle doublera encore entre 1980 et 2080. Il faut regarder loin dans le temps quand on pense forêt car le cycle est long: le mélèze, par exemple, qui couvre 70-% des forêts, fournit du bois très recherché (5-m³/ha. et par an; 8 pour le sapin pectiné qui croît plus vite); il pousse en 150 à 200 ans. Tous les 20 ans, on fait des coupes, facilitées maintenant par le réseau de voies d'accès ou par les câbles (qui abiment moins le paysage).

Hors l'usage local (les populations du Queyras ont encore un droit d'affouage), le bois exploité (15000 m³/an) est surtout destiné au "bois d'œuvre" (charpente ou menuiserie). L'Office national des Forêts vend par adjudication les coupes de bois, dont la valeur de chaque lot dépend de la difficulté d'exploitation ou de la qualité des arbres. Le bois est débité en partie dans les petites scieries environnantes (Gaudissard, Villevieille, Arvieux), qui valorisent la production:

le mélèze est plus prisé que le pin à crochets ou même que le pin cembro. Le mélèze est un bois de charpente, alors que les sculpteurs préfèrent le pin cembro (éouve en patois).

Une grosse majorité du bois exploité dans le Queyras est exportée vers l'Italie.

Le District du Queyras tente de favoriser la "filière bois" (aide aux scieries, installation de séchoirs) de manière à ce que la région puisse mieux profiter d'une ressource économique importante. Il organise, chaque année, à Guillestre, la fête du bois, très suivie par les professionnels de la région.



La gestion des forêts est assurée par l'Office National des Forêts.



Les troncs sont descendus par câble pour être chargés sur la route par camions.